



ÉCOLE PRIMAIRE  
19 avenue des Vosges  
67140 BARR  
03 88 08 01 37

Site web : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>  
MAIL : [ce.0671482x@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671482x@ac-strasbourg.fr)

### Procès-verbal de réunion du conseil école n°1 : 2023/24

Le conseil s'est réuni le mardi 17 octobre 2023 à 18h30.

Secrétaire de séance : Mme Rosfelder

Membres présents :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mme Leroy Mmes Grabsch, Loesch, Beauvais, Matuszewski, Bianchi, Rosfelder, Bohn, Weber, Amberg, Geiger	Directrice Conseillère municipale déléguée aux écoles Enseignant(e)s
Membres élus	Mmes, Mrs, Anne-Claire ERBA, Nurdan, YILMAZ, Elodie ANSELM, Flore GARCIA, Anaïs GARCIA, Delphine KREUTTER, Sébastien MOTHET, Ronan KOENIG, Fanny KLEINDIENST.	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mmes Metz, Alessandri	ATSEM

Membres absents ou excusés :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Gasser  Mme Kaltenbach-Ernst Mme Colas-Scholly Mmes Bernhard-Valliet, Mappus M. Geyer	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Maire de la commune de Barr Adjointe au Maire en charge des écoles Enseignantes Enseignant(e)s remplaçants titulaires rattachés à l'école
Membres élus	Gwendoline COUTON, Marc MAPPUS, Charlotte GIRARD, Marie-Ange EKRA- MOTHET, Mei GROSS, Myriam WELSCH, Fanny DE BIASIO, Élise THOURET, Sophie BOTTIN	Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Fritz Bonnet Mmes Hutt et Gissler Mr Pagniez, Mme Magista	Coordinatrice du périscolaire AGF Intervenante en religion AESH ATSEM

#### 1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mme Rosfelder enseignante se propose.

#### 2/ Tour de table : présentation rapide des présents.

#### 3/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°3 année scolaire 2022/23.

Le PV n°3 est approuvé à l'unanimité.

#### 4/ Présentation de l'équipe éducative et des classes.

## CLASSES

Libellé	Enseignants	Niveaux	Nb d'élèves
<a href="#">CE1 CE2 MONOLINGUE</a>	Mme ROSFELDER VALERIE	CE1 - CE2	23
<a href="#">CE2 CM1 BILINGUE</a>	Mme GRABSCH CAROLINE Mme LOESCH GAELLE	CE2 - CM1	21
<a href="#">CM1 CM2 BILINGUE</a>	Mme GRABSCH CAROLINE Mme LOESCH GAELLE	CM1 - CM2	22
<a href="#">CM1 CM2 MONOLINGUE</a>	Mme BOHN AMANDINE Mme HELBOURG ISABELLE	CM1 - CM2	21
<a href="#">CP CE1 BILINGUE</a>	Mme BEAUVAIS ALIZEE	CP - CE1	22
<a href="#">GRANDE SECTION ET CP BILINGUE</a>	Mme BIANCHI ANNE Mme ZELLER - GEIGER ANNE SOPHIE	GS - CP	20
<a href="#">GRANDE SECTION ET CP MONOLINGUE</a>	Mme AMBERG CLEMENCE Mme MAPPUS FLORENCE	GS - CP	25
<a href="#">PETITE ET MOYENNE SECTION BILINGUE</a>	Mme BERNHARD-VALLIET MATHILDE Mme BIANCHI ANNE	PS - MS	25
<a href="#">PETITE ET MOYENNE SECTION MONOLINGUE</a>	Mme MATUSZEWSKI MARTINE	PS - MS	17

Nous sommes désormais 196 élèves : 64 en maternelle et 132 en élémentaire. Le nombre est stable par rapport à l'année dernière.

### 5/ Élections des représentants de parents d'élèves (participation, déroulement).

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023, l'ensemble des votes a été fait par correspondance. L'année prochaine les votes auront également lieu par correspondance : voté à l'unanimité.

#### Participation :

Modalité de vote : Exclusivement par correspondance

Nombre d'inscrits : 295

Nombre de votants : 172

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 19

Nombre de suffrages exprimés (S) : 153

Taux de participation : 58,31%

### 6/ Fonctionnement de l'école :

Site de l'école : <https://ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>

Le site de l'école est toujours en service et mis à jour très régulièrement. Il est important de le consulter car la directrice met un maximum d'informations sur celui-ci, cela permettra de limiter le nombre de photocopies. Bien sûr le cahier de liaison restera un moyen de communiquer entre l'école et les familles, vous y trouverez certains mots et renseignements propres à la classe de vos enfants.

Des mails sont envoyés par la directrice aux parents, dans la mesure du possible, pour signaler les absences remplacées ou non.

#### Règlement intérieur :

Ajout partie III / point 1 récréation:

« Les élèves de l'élémentaire sont autorisés à rapporter des balles souples (éviter les balles dures) mais les balles de tennis sont interdites car dangereuses (blessures aux yeux). Les goûters ne sont plus donnés en maternelle, il n'y a donc aucune raison que les élèves de l'élémentaire en prennent à 10h et 14h30. Si cela est impérieux (petit déjeuner non pris) le goûter donné par les parents devra se composer de fruits, de légumes crus ou d'aliment peu sucré : les chips, Yum-yum, bonbons, sucettes, chewing-gum et autres aliments de ce type sont interdits. Les goûters de la récréation de l'après-midi sont interdits. Les élèves en APC, qui restent donc après 16h ont bien sûr le droit de manger leur goûter à 16h pendant la petite pause »

Vote du règlement intérieur : voté à l'unanimité.

La directrice rappelle l'interdiction des objets connectés (téléphone, montre...) dans le règlement. Les enseignantes ne vérifient pas si la connexion est effective ou pas mais confisquent l'objet qui devra être récupéré par un parent.

#### Livret scolaire :

Pour rappel, les livrets scolaires sont « semestrialisés ». Il y aura donc un livret fin janvier / début février et un autre en fin d'année (dernière semaine de classe). Les livrets sont distribués en format papier et sont également accessibles sur Educonnect (à partir du CP).

Voir le site Internet : <https://ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/parents-eleves-elections/>  
<https://ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2022/02/Tuto-Consulter-le-LSU-1.pdf>  
<https://ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2022/02/Educonnect-repre%CC%81sentants-le%CC%81goux.pdf>

Les cahiers du jour et évaluations diverses donnent une idée plus précise des acquis des élèves, les enseignantes encouragent les parents à les signer, car ils sont plus lisibles que les livrets d'élémentaire. En maternelle, l'évaluation n'est pas basée sur des livrets mais sur un carnet de suivi des apprentissages.

#### Évaluation nationale :

Des évaluations nationales ont eu lieu en début d'année pour les CP, CE1 et CM1 durant 15 jours du 11 au 22 septembre. Les enseignantes vont communiquer les résultats aux parents concernés.

#### Covid :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de l'école :

<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>

Les protocoles, formulaires, actualités liés à la situation sanitaire y sont mis à jour au besoin. Nous vous invitons à vous y reporter régulièrement.

Le site servira de plateforme pédagogique si nous devons refaire classe à distance.

#### Projet d'école / Sorties, activités prévues, projets.

Suite à l'évaluation d'école de l'an passée et au rapport d'évaluation exposé le vendredi 30 juin 2023 portant sur les 4 domaines suivants : Les apprentissages et les parcours des élèves, Le climat scolaire et bien être, Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement, L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

L'équipe pédagogique de l'école des Vosges a priorisé 3 objectifs.

Objectifs prioritaires du nouveau projet d'école des Vosges :

**Objectif 1 :** Développer les compétences fondamentales des élèves (domaine 1 en priorité) autour de projets communs grâce au LAB et par extension aux pratiques en classes.

(Domaine 1 : compétences autour de la langue, du langage)

**Objectif 2 :** Développer chez les élèves toutes « les cultures » : artistiques, citoyenne, sportives, linguistiques, écologiques, sociales, scientifiques.

**Objectif 3 :** Renforcer la prise en charge des difficultés scolaire et des élèves à besoins.

#### Exemples d'actions qui découlent des objectifs :

Objectif 1 : \* création d'un journal numérique \* création d'ateliers de langage

Objectif 2 : \* participation à une exposition solidaire de dessins \* mise en place de conseils d'élèves

Objectif 3 : \* mise en place de décroisement entre classes \* liaison CM2/6<sup>ème</sup> les Incorruptibles

Vote du projet d'école en attente de la validation par l'administration : le projet est voté à l'unanimité.

#### Projet :

Projets communs :

Petit déjeuners :

Les petites et moyennes sections commenceront l'animation « petits déjeuners à l'école » à partir du jeudi 09 novembre. Les grandes sections ne participeront pas cette année pour des raisons d'organisation dans les classes de GS/CP.

#### Cirque :

Toute l'école participera à l'activité cirque proposé par Graines de cirque. Sur place, dans le gymnase, les élèves bénéficieront d'ateliers pendant 2 semaines du lundi 27 mai au vendredi 07 juin.

#### Judo :

Intervention du CP au CM2 à partir du 09 novembre.

Les CP des GS/CP participeront au judo et seront regroupés ensemble comme une classe de CP.

Les séances auront lieu tous les jeudis matins et après-midis et les vendredis matins, jusqu'aux vacances de Noël. Chaque classe a donc 1 séance par semaine. L'intervenant est Mr Loeffler du club de judo de BARR. Les interventions sont maintenant payante : 546€ pour toutes les classes pendant 1 période : 530 € financé par le budget mairie « sorties » et le reste par la coopérative scolaire.

#### Piscine :

Du jeudi 11/04/24 au jeudi 04/07/24 (9h30 à 10h15 dans l'eau) pour les CM1/CM2 monolingues et les CM1/CM2 bilingues. Nous avons besoin de parents ayant l'agrément. Dans le cas contraire nous ne pourrions pas aller à la piscine. Les dates de passage d'agrément sont disponibles sur le site. <https://ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/2023/10/17/passage-agrement-piscine-dates-et-formulaire/>

La directrice : Le choix de privilégier les classes de CM a été fait pour faciliter la transition avec le cycle piscine de début 6<sup>ème</sup>. Les coûts liés au transport ont beaucoup augmenté et ne permettent pas d'organiser des cycles piscine pour toutes les classes.

L'obligation est de réaliser au moins un cycle piscine durant l'ensemble de la scolarité en élémentaire.

La piscine de rattachement de l'école est celle de Villé (même Communauté de Communes donc pas de créneaux possibles dans les autres piscines des alentours.)

#### Intervenante musique / école de musique :

Les classes de CM1/CM2 monolingue et bilingue bénéficient d'intervention les jeudis après-midi par Mme Fleurence, rattachée à l'école de musique de Barr. La première séance a eu lieu jeudi 05 octobre.

#### Lire et faire lire :

Des bénévoles viendront lire pour les classes de GS/CP et CE1/CE2 monolingue, les lundis au retour des vacances de la Toussaint.

#### Prévention routière :

Demande d'intervention pour une prévention routière autour de la pratique du vélo pour les CM2.

#### Photo de classe :

Prévue le vendredi 19 avril 2024.

#### LAB :

Le Laboratoire sera finalisé pendant les vacances de la Toussaint. Nous pourrions commencer à l'utiliser à ce moment là. Les enseignantes bénéficieront de 12h de formation proposées par l'Inspection d'Obernai sous l'impulsion de Mme GASSER - Inspectrice de l'Éducation Nationale, pour permettre de l'utiliser au mieux. Ce laboratoire permettra entre autres de : développer les compétences langagières, développer les capacités dans le domaine du numérique, faire des échanges entre classes, entre niveaux, faire des liaisons maternelle/élémentaire, proposer des projets fédérateurs, développer la confiance en soi et le partage des compétences, aider les élèves à besoins, travailler la coopération, rendre l'élève actif dans ses apprentissages, etc.

Il a pu être mis en place grâce à une subvention du dispositif « École faisons la ensemble » et le soutien technique de la Mairie et de ses agents. La directrice les remercie également pour l'aide fournie lors de la réflexion préalable. Ainsi qu'à Mr NOEPEL - Conseiller Pédagogique auprès de l' A-DASEN et Mr ZEYRINGER-Inspecteur de l'Éducation Nationale - Adjoint pour le premier degré responsable du site de Strasbourg de la DRANE Grand-Est pour leur aide dans la finalisation du dossier.

**RASED** : Madame Weber (maîtresse spécialisée option E à dominante pédagogique rattachée à l'école des Vosges de Barr et appartenant au RASED : réseau d'aide aux élèves en difficultés circonscription d'Obernai). Elle intervient 3 demi-journées dans l'école, pour 29 élèves en difficultés repérés par les enseignantes. Les compétences travaillées sont la lecture, l'étude de la langue et les mathématiques.

#### Maternelle :

PS/MS bi et mono : projet cuisine (semaine du goût)

PS/MS bi et GS/CP bi : sortie d'automne et médiathèque

Mme Bianchi signale un problème récurrent depuis le début d'année : certains parents reviennent voir leurs enfants à travers les fenêtres des salles de classes après les avoir déposés. Cela perturbe le début des cours, en particulier en GS/CP et n'aident pas les enfants à quitter facilement leurs parents puisque cette séparation dure plus longtemps.

**GS/CP monolingue** : voir projets communs

**CP/CE1 bilingues** : classe correspondante à Freiburg et projet commun (Fantastikinder) le 21/03.

**CE1/CE2** : voir projets communs

**CM1/CM2 bi** : sortie aux ateliers de la Seigneurie à Andlau.

**CM1/CM2 monolingues** : voir projets communs

**CE2/CM1/CM2 bilingues** : festival Augenblick (cinéma à Obernai), classes correspondantes à Freiburg et projet commun (Fantastikinder, rencontre chantante le 21/03 à Sélestat)

D'autres projets sont en réflexion et seront exposés au prochain conseil.

Le coût des transports en bus est extrêmement élevé, nous devons choisir les sorties en fonction de ce facteur et de la capacité financière de notre coopérative scolaire.

#### PHARE / lutte contre le harcèlement /Grande cause nationale :

Tous les établissements scolaires doivent se doter d'un plan anti harcèlement. Dans notre école, ce point est déjà présent dans le règlement intérieur « HYGIENE, SANTE ET SECURITE » page 5. Dès la maternelle, les élèves travaillent déjà sur les émotions et l'empathie.

Cette année les enseignantes de l'élémentaire auront une formation de 6h sur ce thème.

Le plan de prévention de l'école des Vosges de Barr et des supports de prévention sont sur le site de l'école.

<https://ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/programme-phare-anti-harcelement/>

#### 7/ Coopérative scolaire : Bilan par Mmes Matuszewski et Loesch

Intervention de Mesdames Matuszewski (gestionnaire) et Loesch (suppléante) :

Le solde de la coopérative scolaire est de :

Solde au 1/09/2022 : 12 627,41€

Solde au 31/08/23 : 8 863,66€

Le bilan de la fête de l'école : recettes : 2 796,30€ / dépense : 359,33€ / bénéfice : 2 436,97€

Les comptes ont été révisés en date du 13/10/23 par Mmes Yilmaz, Helbourg et Rosfelder

Les dons de rentrée sont de 1 360€ cette année (1 533€ en 2022/2023).

Les principes de fonctionnement de la coopérative scolaire :

Ils sont expliqués sur le site :

[http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2021/10/OCCE\\_explique\\_parent.pdf](http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2021/10/OCCE_explique_parent.pdf)

<https://ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2023/10/FLYER-cest-quoi-la-cooperative-scolaire-vectoriel.pdf>

#### Financement des coopératives scolaires :

La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité dans le cadre de l'école. Ses ressources proviennent notamment du produit de ses activités (fête d'école, kermesse...), de la vente de photos scolaires, de dons et subventions ainsi que de la cotisation de ses membres. **Toutes les sorties et projets énumérés dans le point 6/ bénéficient systématiquement d'une participation financière de la coopérative.** La coopérative est donc vitale pour l'école, sans elle pas de possibilité de sorties, ni d'activités supplémentaires.

#### Rappel des cotisations :

Pour indication, 10€ en élémentaire et 20€ en maternelle ou selon votre convenance.

Il convient d'insister sur l'utilisation des cotisations et des bénéfices des actions menées au long de l'année : vente de photographies, kermesse, tombola. **Les bénéfices et cotisations servent à tous les élèves de l'école. Chaque classe a ses projets (sorties, bricolages, arts, etc.), et peu importe lequel, elle a droit à une part égale de cet argent.**

Si certains parents souhaitent faire un don (hors cotisation) à la coopérative scolaire, il est possible d'avoir un reçu afin de la déduire des impôts.

Nous remercions les mandataires bénévoles Mmes Matuszewski et Loesch pour leur travail et leur implication.

#### 8/ Sécurité : PPMS et exercices.

##### Exercices incendie :

05/10/23 : 1<sup>er</sup> exercice, les élèves étaient prévenus.

22/03/24 : 2<sup>nd</sup> exercice où les élèves ne seront pas prévenus.

Vigipirate et PPMS : Le premier aurait dû avoir lieu le 20/10/23 « attentat/intrusion/confinement ».

Mais suite à l'assassinat du professeur de français Dominique Bernard à Arras, pour éviter toute anxiété ou panique auprès des enfants, l'administration nous a demandé de différer les exercices. Il aura donc lieu le 17 novembre 2023.

Pour rappel nous étions toujours en dispositif Vigipirate, nous sommes passés en Vigipirate renforcé. Les règles doivent être respectées. Nous comptons sur vous tous pour être vigilants afin d'assurer la sécurité de tous.

Les règles de sécurité sont disponibles sur le site de l'école

<https://ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/securite/> Et sur les affichages à l'entrée des deux bâtiments de l'école

Le suivant se fera le 16/02/24 pour le risque « sismique ».

Le PPMS est remis à jour tous les ans, un exercice intrusion/attentat (confinement), un risque sismique ou gaz toxique.

##### Sécurité routière :

\* Au sein de notre enseignement, nous faisons de la prévention sur les dangers de la route et les CM2 plus particulièrement auront une intervention des gendarmes sur le thème de la circulation à pieds et en vélo.

##### \* Le projet Moby

Mme Leroy : Une signalétique est prévue au sol pour une meilleure visibilité de l'entrée/sortie d'école. Elle sera bientôt faite.

\*Les parents proposent qu'il y ait une personne, engagée par la mairie, qui soit présente pour gérer le passage piéton entre l'école et le parc aux heures d'entrée et de sortie d'école, ce qui pourrait également dissuader les comportements inciviques de certains conducteurs.

\* Les parents signalent également le manque de sécurité au parc en face de l'école pour les familles qui souhaitent y passer du temps avec leurs enfants et demandent à la mairie d'intervenir.

Réponse de Mme Leroy : les autorités sont au courant de ce souci et se sont engagées à venir en cas de nécessité.  
La mise en place de caméras est prévue à l'avenir.

### 9/ Fête de l'école 2023/24.

Au vu des projets de sorties, la date de la fête d'école de cette année est fixée au :

**Vendredi 14 juin 2023.**

Les directrices se sont déjà concertées à ce sujet.

### 10/ Points parents :

\*Opération fromage : elle aura lieu au mois de novembre. Les mots seront donnés en fin de semaine.

\* Apéro/association : va être organisé pour présenter les actions de l'association et se rendre disponible pour tous les parents.

\* Une partie des bénéficiaires des actions Apepa sera conservée par l'association pour réinvestir dans du matériel qui aideront dans les actions futures pour les enfants.

\* Fête de l'école : L'association a besoin d'un bon de l'école pour pouvoir aller prospecter chez les commerçants et avoir les lots. Réponse : la directrice l'envoie cette semaine.

\* Sécurité de la route devant l'école (voir sécurité)

Idée à partager :

\* Où en est le programme Moby lancé en 2021 ? (voir ci-dessus)

\* Enlever le garage à vélo côté primaire entre les deux portails car dangereux et non utilisé et voir pour le déplacer de l'autre côté où tous les vélos sont mis. Possibilité d'ajouter préau pour les protéger ?

Réponse de Mme Leroy : elle prend note et en réfère

\* Suppression du goudron autour du tilleul dans le sas de l'école car il déperit.

\* Où en est la végétalisation des espaces et quand est ce que ce sera programmé pour l'école des Vosges ?

Réponse de Mme Leroy : C'est un projet soumis à subvention et cela prend du temps. Pour l'instant, c'est l'école de la Vallée qui est concernée. La mairie n'a pas encore décidé quelle école sera la suivante entre celle des Tanneurs et des Vosges.

\* WC en primaire : Est-il possible de mettre des séparations entre chaque urinoir comme en maternelle ? Beaucoup d'élèves vont aux toilettes et n'utilisent plus les urinoirs car se sentent regardés.

Réponse : Les enseignantes proposent de supprimer les urinoirs et de n'avoir que des toilettes-cabines pour tous les élèves. Cela éviterait tous problèmes de comportements inappropriés et permettrait ainsi d'avoir des toilettes non-genrés qui favorisent un climat scolaire plus respectueux entre les filles et les garçons.

Les parents valident cette proposition et Mme Leroy va transmettre la demande à la mairie.

\* Spectacle proposé par la friperie l'année dernière qui a été refusé ; quelle en était la raison ?

Réponse : Les enseignantes ne trouvaient pas opportun de participer à un spectacle sur le thème de Guignol. C'est un théâtre satirique qui n'est pas accessible à des enfants de maternelle. Si vous souhaitez nous proposer un spectacle, il serait plus intéressant de le choisir ensemble et de ne pas nous l'imposer.

\*Cours de français : la mairie propose des cours de français aux parents qui en auraient besoin. L'école va transmettre cette information aux parents.

\*Les parents proposent d'organiser une activité autour de Saint Martin l'année prochaine.

### 11/ Point mairie :

\* Réfection du toit de l'école : prévue au printemps prochain (avril jusqu'à la rentrée 2024). Ces travaux seront plus longs que prévu en raison de la situation géographique de l'école et les exigences des Bâtiments de France.

Budget : 400 000 €

La directrice signale des problèmes d'isolation au niveau des fenêtres de certaines salles. La mairie prévoit la mise en place d'un bilan énergétique, déjà prévu pour d'autres / différents bâtiments de la ville.

### 12/Travaux et équipements.

Nous remercions la mairie pour les travaux engagés cette année :

\* Petits travaux diverses

\* La mise en place du LAB (logistique, électricité, Internet)

Pourrions-nous avoir refaire les marquages au sol en maternelle ? Ils s'effacent.

### 13/ Date conseil n°2.

Mardi 20 février 2024 à 18h30.

Clôture du conseil à 20h53.

**14/ Verre de l'amitié.**

La Directrice : I. Helbourg

La secrétaire de séance : V. Rosfelder

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Madame le Maire de la Commune de BARR

L'équipe enseignante.

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.